

SIDYA NDIAYE

syndicaliste sénégalais



MÉMOIRES



SIDYA NDIAYE

Syndicaliste sénégalais

MÉMOIRES

© L'Esprit de la Lettre Éditions, Genève, 2023
Suzanne Rivier-Devèze
30 chemin des Crêts de Champel
CH-1206 Genève

ISBN édition papier: 978-2-940587-35-3
ISBN édition numérique: 978-2-940587-36-0

Dépôt légal BGE Genève et BNS Berne, 2023

esprit-de-la-lettre.swiss

Nous adressons nos chaleureux remerciements à :
Penda Thioub, à Dakar, l'épouse de Sidya Ndiaye, pour son évocation de sa vie familiale avec Sidya ;
Moussa Cissokho, à Dakar, pour avoir réuni les éléments biographiques en lien avec l'activité syndicale de Sidya ;
Dario Lopreno, à Genève, pour son aide dans nos recherches d'informations sur le syndicalisme au Sénégal.

SIDYA NDIAYE

Syndicaliste sénégalais

3 septembre 1957 - 14 juin 2023

MÉMOIRES

Propos recueillis et édition
par Suzanne Rivier-Devèze et Alexis Rivier



SOMMAIRE

Préambule	9
Biographie de Sidya Ndiaye	11
Mémoires	13
Enfance et scolarité	15
Création et développement du Syndicat national des travailleurs des collectivités locales du Sénégal	23
Le courant autonomiste	31
Organisation et représentation	35
Transmission	39
Évocation par son épouse Penda Thioub	41
Extraits de nécrologies	43

PRÉAMBULE

Ce portrait de Sidya Ndiaye a été entrepris suite à un séjour que nous avons fait à Dakar pour lui rendre visite, en février 2019. Les mémoires qui suivent ont été écrits à partir des interviews de Sidya réalisées en visioconférence en février 2021, suivies de divers échanges en 2022.

Quelques points de détail n'ont pas pu être précisés en raison de sa maladie, mais Sidya a relu et approuvé ces textes. Il nous importe maintenant de les publier pour rendre hommage à son engagement.

Notre amitié remonte à l'année d'études que nous avons faite ensemble en 1988-1989 en France, à Lyon, à l'École nationale supérieure des bibliothécaires. Puis nous avons eu le plaisir d'accueillir Sidya à la maison ces dernières années, lorsqu'il venait à Genève pour participer aux conférences de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Il nous a également semblé important de donner la parole à son épouse, Penda Thioub, pour évoquer son souvenir.

Quelques extraits de nécrologies parues dans la presse sénégalaise ont aussi été intégrées.

Alexis Rivier et Suzanne Rivier-Devèze, Genève, juillet 2023

BIOGRAPHIE DE SIDYA NDIAYE

Né le 3 septembre 1957 à Sédhiou (Casamance)

Décédé le 14 juin 2023 à Dakar

Diplômes universitaires et post-universitaires

- Maîtrise en anglais, Université Cheikh Anta Diop, Dakar
- Diplômé de l'EBAD (École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes), Université Cheikh Anta Diop, Dakar
- Réussite au concours du CESTI (Centre d'études des sciences et techniques de l'information), Univ. Cheikh Anta Diop, Dakar
- Diplôme d'études spécialisées supérieures (DESS) en Informatique documentaire à l'ENSB de Lyon, France (devenue l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, ENSSIB)

Cursus professionnel

Chef du Service des archives, de la bibliothèque et de la documentation de la Ville de Dakar

Éléments liés aux activités syndicales réunis par Moussa Cissokho

Cursus syndical

- Secrétaire général du Syndicat unique et démocratique des travailleurs municipaux (SUDTM)¹
- Secrétaire général de la Fédération générale des travailleurs du Sénégal tendance B (FGTS/B)

1 « Sidya, de son vivant, a souhaité modifier cette appellation en *Syndicat unique et démocratique des travailleurs des collectivités territoriales* (SUDTCT) pour l'aligner au nouveau contexte depuis l'avènement de l'acte 3 de la décentralisation au Sénégal qui consacre la territorialisation des politiques publiques. » Cette modification est en cours.

- Président de l'Intersyndicale des travailleurs des collectivités territoriales du Sénégal (ITCTS)
- Vice-président de l'Alliance des syndicats autonomes de la santé (ASAS - AND GUEUSSEUM)

Tâches administratives

- Membre du Conseil économique, social et environnemental du Sénégal (CESE). Membre de la commission santé et action sociale de cette institution.
- Membre du Conseil supérieur de la fonction publique locale (CSFPL)
- Membre du Centre national de la fonction publique locale et de la formation (CNFPLF)

« Dans les annales de l'histoire syndicale du Sénégal, Sidya Ndiaye a été le premier syndicaliste à organiser une marche mémorable pour demander l'application d'un statut au personnel des collectivités territoriales du Sénégal. » MS

MÉMOIRES

ENFANCE ET SCOLARITÉ

Je suis né le 3 septembre 1957 à Sédhiou, dans la région naturelle de Moyenne Casamance. Il y a trois régions en Casamance, la Haute Casamance, à l'est, avec les villes de Vélingara et Kolda, la Moyenne Casamance, où se trouve Sédhiou, et la Basse Casamance, à l'ouest jusqu'à la mer, avec les villes de Bignona et Ziguinchor.

C'est à Sédhiou que j'ai fait mes premières armes à l'école primaire. L'entrée à l'école m'a beaucoup marqué parce qu'elle se passait pendant les mois où ont lieu les rites d'initiation. J'étais très petit quand je suis entré à l'école : en taille d'abord, et aussi en âge, j'avais 7 ans. À l'époque les enfants entraient souvent un peu en retard à l'école, et il y avait d'autres élèves qui avaient presque 13 ans. Les plus petits étaient obligés de se battre dans cet environnement hostile. À l'école il y a la discipline, mais en dehors il y a toujours de petites bagarres, où les plus grands essayaient de nous faire peur, de nous guider, de nous conditionner. Mais comme nous avions de très bons résultats scolaires on n'avait pas beaucoup de problèmes.

A Sédhiou on alliait le travail scolaire et la formation à l'école coranique. Nous étions alphabétisés à l'école dite «française» et à la maison nous parlions le mandingue et le wolof. L'école coranique assurait le côté religieux. Il fallait essayer de comprendre la religion et faire nos prières. Elle avait lieu généralement le soir, à la tombée de la nuit, autour d'un feu de bois. Cela m'a aussi beaucoup marqué parce qu'on utilisait des tablettes en bois, où le maître coranique écrivait les caractères arabes, et on apprenait les versets, le Coran.

Il n'y avait pas de lumière, pas de lampe électrique. C'est le feu qui éclairait les tablettes. Chacun devait amener un peu de bois pour allumer le feu, par solidarité, pour permettre à tout le monde de lire. Nous étions des dizaines et des dizaines autour du feu, sous la férule du maître coranique qui surveillait les uns et les autres. Les enfants de cet âge sont très taquins, parfois on jouait avec le feu qui était devant nous. Il y avait aussi des filles, mais on n'était pas mélangés, les filles étaient d'un côté du feu et les garçons de l'autre.

Lorsqu'on avait atteint un certain niveau, nos parents estimaient qu'il n'était plus nécessaire d'y aller, que l'on avait assez d'outils pour faire nos prières, et on gagnait alors un peu d'autonomie. Ils ont plutôt privilégié l'école occidentale, qui nous a permis d'atteindre aujourd'hui le niveau que nous avons.

A l'époque, il n'y avait pas de gaz ni d'électricité, pas de butane, c'était avec le bois de chauffe qu'on préparait les repas. Comme nous étions une grande famille, quand on n'allait pas à l'école coranique on était obligés, nous les enfants, d'aller chercher du bois de chauffe dans la forêt avoisinante. On coupait du bois mort pour l'apporter à nos mamans qui faisaient les repas. Je me rappelle bien, c'était les jours où il n'y avait pas d'école, le mercredi, samedi ou dimanche. On allait dans la forêt avec des garçons qui étaient plus grands que nous, nos grands frères, on faisait des tas de bois puis on le ramenait à la maison. C'est un souvenir d'enfance qui m'a marqué, on partait très tôt le matin et parfois on revenait vers douze ou treize heures, épuisés, mais ça permettait aux mamans d'être autonomes pendant une semaine pour le bois de chauffe.

On jouait beaucoup sur la route en allant chercher du bois, et comme souvent c'était la période des récoltes, on faisait un peu de maraudage. Il y avait des champs d'arachide, des champs

de maïs, et souvent les petits que nous étions entraient dans les champs pour piquer un peu ! Ce sont des souvenirs d'enfance que j'ai gardés et parfois tout cela me manque parce que c'était vraiment joyeux.

Lorsqu'on allait chercher du bois le dimanche, on rencontrait souvent les enfants des villages voisins, qui étaient quelquefois des communautés chrétiennes. Ils allaient à l'église habillés tout beaux, alors que nous étions en haillons : pour aller chercher du bois on n'avait pas besoin de mettre une belle tenue. Alors ils se moquaient de nous et de temps en temps il y avait des petites bagarres parce qu'ils étaient élégamment habillés et nous pas. Ça se comprenait, mais ce n'était pas toujours facile. C'était très animé, très vivant, mais il y avait aussi beaucoup de dangers. Dans la forêt il y avait des serpents, on était mal chaussés et on affrontait les dangers comme ça. On était inconscients du danger.

Je suis resté dans le même établissement scolaire jusqu'au CM2 (cours moyen 2^e année). Au CM2 on passait le Certificat d'études élémentaires, qui était le premier diplôme. Puis avait lieu ce que l'on appelle l'entrée en sixième. C'était presque un concours national. Pour entrer dans les lycées et collèges, on prenait ceux qui avaient les meilleures moyennes. Les plus jeunes, c'est-à-dire les enfants de moins de 15 ans, pouvaient aller dans les lycées, qui avaient des classes de la sixième à la terminale, jusqu'au baccalauréat. Les collèges prenaient les enfants à partir de 13 ans et permettaient d'aller jusqu'à la troisième, pour passer le BFEM (le brevet de fin d'études moyennes). C'est comme cela que j'ai eu la chance de partir très tôt tout seul au lycée.

Dans les années 1960 à 1970 il n'y avait pas beaucoup d'établissements secondaires et on était affecté dans l'un ou l'autre. Il y avait des collèges dans presque toutes les villes mais les lycées

étaient seulement dans les capitales régionales. Heureusement, le lycée régional était à Ziguinchor, pas très loin de Sédhiou. C'est là que je suis allé, au lycée Djignabo. J'avais 13 ans et j'y suis resté sept ans, pendant tout le cycle secondaire, de la sixième à la terminale.

J'étais le seul enfant de la famille dans ce cas. Comme ils étaient un peu plus âgés, mes onze frères et mes trois sœurs sont restés à Sédhiou, parce qu'il y avait un collège sur place. Puis ils ont arrêté l'école après le BFEM et ont commencé à travailler, sur place ou ailleurs. Certains sont allés à la Poste, à la Senelec (Société nationale d'électricité du Sénégal), à la Sonatel (Société nationale de télécommunications), à la Compagnie sucrière sénégalaise ; un autre était comptable dans une société de chimie, ma grande sœur est devenue institutrice... C'est comme cela que la famille s'est dispersée.

Seulement 40 à 50 % des enfants avaient la possibilité de continuer l'école. Comme il n'y avait pas beaucoup de centres de formation professionnelle, il y avait énormément de déperdition. Il y avait aussi de nombreux problèmes pour les filles. Beaucoup de parents ne laissaient pas leurs filles à l'école parce qu'ils considéraient qu'elles devaient s'occuper de la maison, faire le ménage... De plus, comme il n'y avait pas d'éducation sexuelle, il arrivait souvent que les filles tombent enceintes et se fassent donc renvoyer de l'école. On a perdu comme cela beaucoup de camarades filles. Le taux d'échec des filles était très élevé.

Ziguinchor est à une centaine de kilomètres de Sédhiou. Nous avions de la famille là-bas, chez qui j'ai pu habiter. Sinon, il existait des internats, parce que les élèves venaient de différentes régions. Les internats étaient très développés grâce au système des bourses, parce qu'il y avait beaucoup de familles pauvres,

dont les parents n'étaient pas fonctionnaires. En Casamance, il y avait des petits fonctionnaires, comme mon père qui travaillait à la Poste, mais les gens étaient en grande majorité des agriculteurs, des commerçants, des transporteurs... Sur la base d'une enquête de police, on déterminait le caractère indigent de la famille, et on attribuait des bourses pour que l'enfant puisse entrer à l'internat, loger et manger à l'école. Ça a aidé beaucoup d'élèves. Sans cela l'échec était assuré, parce que les enfants n'avaient pas de lieu où habiter, où manger, etc. Ces établissements fournissaient des repas de qualité, un encadrement, des cours du soir. La pédagogie était renforcée. Ces internats ont disparu mais à l'époque il y en avait dans beaucoup de lycées et cela a sauvé des générations d'élèves.

A Ziguinchor j'étais donc en famille, même si cela n'était pas toujours facile. J'avais un vélo que mon père m'avait donné, parce que le lycée était un peu loin de la maison : il fallait faire au moins 5 km pour y aller. Donc j'allais au lycée en vélo, mais j'étais tellement petit qu'au début j'avais beaucoup de mal à le conduire, puis je me suis habitué. Quand on sort de chez papa et maman, surtout très jeune, il y a des moments difficiles, j'en ai gardé quelques souvenirs douloureux. Parfois, je trouvais injuste certains travaux qu'on me faisait faire. On m'envoyait au marché acheter du poisson lorsque j'étais en train de jouer au football avec des amis, alors qu'il y avait des bonnes qui auraient pu y aller, et je me disais que c'était seulement pour m'embêter. À cet âge-là tu es un enfant, tu es frustré mais tu ne le dis pas. Sinon tu risques d'être battu. Et lorsque je suis arrivé au niveau de la seconde, première, j'étais pressé d'aller en terminale pour en finir. Mais j'ai quand même pataugé, pataugé, jusqu'à franchir le cap, jusqu'à avoir le baccalauréat et partir à Dakar. C'était très difficile mais c'était instructif, car on a beaucoup appris au lycée.

Il nous a bien préparé pour l'enseignement supérieur.

A cette époque, dans les lycées, «l'africanisation» du personnel n'avait pas encore eu lieu. Il existait des fonctionnaires sénégalais dans les forces de défense et de sécurité, l'éducation, etc., mais la plupart des postes étaient occupés par des Européens. Il n'y avait pas beaucoup de cadres dans l'enseignement moyen secondaire et les professeurs étaient presque tous des expatriés. Les professeurs sénégalais pouvaient se compter sur les doigts. Je me souviens qu'en troisième nous avons eu un professeur de français qui était noir. Il y avait surtout beaucoup de Français qui venaient pour enseigner, et même des Anglais et des Américains. On avait des professeurs français en français, en histoire naturelle, en mathématiques. Ce sont eux qui nous ont éduqués, c'est grâce à l'assistance française que nous avons pu nous développer. C'est comme cela que nous avons été en contact avec la civilisation européenne. La première génération de professeurs sénégalais est venue deux ou trois ans après nous.

Lorsque j'ai été à l'université à Dakar, en 1978, un de mes frères m'a soutenu, celui qui travaillait à la Poste, c'est lui qui m'a logé et pris un peu en charge. Cela a duré deux ans, ensuite j'ai pu avoir une chambre au campus social et être plus autonome. On se battait pour survivre.

J'étais à la Faculté des lettres et sciences humaines, département d'anglais. J'ai fait un certificat de maîtrise d'anglais, je pensais aller ensuite à l'ENS, l'École Normale Supérieure, pour devenir professeur d'anglais. Tous les sortants de l'ENS étaient jusque là engagés dans la fonction publique. Malheureusement, en 1982, en raison des problèmes économiques du pays, la politique d'ajustement structurel issue des directives de la Banque mondiale et du FMI, ont fait que toutes les écoles nationales qui

permettaient jusqu'ici d'avoir un emploi assuré à la sortie, n'ouvriraient plus automatiquement le droit à la fonction publique. Cette année-là a été une année blanche. J'ai donc attendu un an, passé le concours de l'EBAD, l'École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes, et après avoir été reçu au concours, j'ai suivi une formation professionnelle de deux ans pour devenir conservateur spécialiste en Sciences de l'information et de la documentation.

Suite à mes études à l'EBAD j'ai décroché un emploi à la mairie de Dakar. J'y ai fait toute ma carrière, de 1987 à 2017. Lorsque je suis arrivé, la mairie avait des archives, de la documentation, une bibliothèque, mais sans que tout cela soit structuré. On m'a nommé pour que je crée les structures, que j'organise les services de documentation et d'archives de la Ville de Dakar. J'ai donc mis en place ces services et fait engager des archivistes, des documentalistes et des bibliothécaires. En huit mois j'ai déjà bien pu redresser la situation.

En France l'ENSB, l'École nationale supérieure des bibliothécaires [qui deviendra l'ENSSIB, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques en 1992], proposait une formation conduisant au DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) en informatique documentaire. Comme cela m'intéressait beaucoup et pouvait servir à développer mon travail, la mairie m'a donné une bourse pour que je puisse suivre ce cursus. C'est comme cela que j'ai été étudier à Lyon en 1988-1989.

Ensuite, j'ai poursuivi l'organisation des services à la mairie. Nous avons aussi essayé d'implanter des bibliothèques municipales dans les centres sociaux culturels. Et c'est en faisant tout cela que, chemin faisant, le syndicat m'a tenté.

CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES COLLECTIVITÉS LOCALES DU SÉNÉGAL

Quand j'ai commencé à travailler à la mairie de Dakar, avec le titre de chef du service de la bibliothèque, des archives et de la documentation, je me suis intéressé au syndicalisme parce que j'étais un peu déçu par le niveau de mon salaire. J'étais un cadre supérieur de l'administration municipale, mais mon salaire était inférieur à ceux de mes collègues qui sortaient de la même école que moi (l'EBAD). Comme ils étaient passés par des structures privées ou des organismes internationaux avant d'être engagés à la mairie, ils gagnaient plus du double de moi.

Comment se faisait-il que dans les services centraux de l'État certains salaires puissent être aussi bas ? En fait, les agents qui travaillaient dans les collectivités locales n'avaient pas de statut. Aucun statut officiel, régi par un décret gouvernemental, ne structurait les postes et les carrières. J'ai d'abord pensé qu'il n'y avait pas de syndicat pour les défendre. Puis lorsqu'on m'a dit qu'il en existait un j'y ai adhéré, mais au bout de six mois à un an j'ai vu que rien ne bougeait.

En effet, le syndicat majoritaire était affilié au parti politique au pouvoir, donc sa marge de manœuvre était réduite. Il ne générait aucune revendication et celles portées par des personnes liées à d'autres partis politiques étaient mal perçues.

Avec quelques collègues, nous avons alors voulu mener ce combat pour obtenir un statut, et pour cela nous avons décidé de créer un nouveau syndicat. Je m'appuyais sur le fait que la Constitution nationale nous autorise, conformément au code

du travail, à créer une organisation syndicale indépendante, autonome. C'est sur cette base qu'a été constitué le *Syndicat national des travailleurs des collectivités locales du Sénégal (SNTCLS)*.

Cela n'a pas été facile au début, nous avons subi des pressions, et la première équipe qui m'a suivi était tellement terrorisée que la plupart des participants ont fui. Mais il y avait quand même un groupe de gens décidés autour de moi qui ont persévéré. Notre credo était simple : pour obtenir des résultats il ne faut dépendre d'aucun pouvoir, qu'il soit financier, religieux ou politique.

La première difficulté était d'obtenir ce que l'on appelle un «récépissé de reconnaissance», délivré par le Ministère de l'intérieur, pour mener cette activité syndicale de manière officielle. Or, à l'époque, le pays n'avait pas encore connu son développement démocratique et il était extrêmement difficile de l'obtenir. Quand on déposait cette demande de récépissé, tous les dirigeants étaient soumis à une enquête de moralité et devaient fournir des documents justificatifs : casier judiciaire vierge, certificat de bonne vie et mœurs... Nous avons été convoqués par la police, nous avons été répondre. Puis l'inspection générale du travail qui a reçu le dossier en a transmis une copie au procureur de la République, qui nous a questionné à son tour pour savoir pourquoi nous voulions créer un nouveau syndicat.

Cela a pris plus d'un an, presque deux ans, pour avoir ce précieux sésame. Mais entre-temps nous avons continué à nous battre. C'était un peu risqué, mais nous avons tenu tête et nous avons fini par obtenir ce récépissé. Quand nous l'avons obtenu, cela a encouragé les gens à venir nous rejoindre et nous soutenir.

D'autres difficultés venaient des adhérents à d'autres organisations. Dans ce milieu, les employés appartenaient tous à un

parti politique et ne voyaient pas d'un très bon œil ce nouveau syndicat. Certains disaient même au maire : « Vous voyez, vous avez engagé de nouveaux cadres pour la Ville, mais ces gens-là sont venus pour déstabiliser l'institution, ils ne font pas du syndicalisme mais de la politique ». Nous avons tenu bon, et démontré que ce qui nous importait c'était que dans toutes les villes du Sénégal, et pas seulement à Dakar, tout le personnel de la fonction publique ait un statut.

Pour cela, il fallait créer une fonction publique d'État territoriale, pour que toutes les collectivités locales (communes, communautés rurales) appliquent à leurs agents les mêmes règles, dans tout le pays. Il y a beaucoup de cadres dans la fonction publique, il est donc nécessaire de les catégoriser, de créer les grilles indiciaires, de définir les avantages à chaque niveau. C'est un travail extrêmement technique qui a fini par être mené à bien.

Nous avons été la première organisation au Sénégal à avoir pris en charge ce dossier et le succès s'est concrétisé il y a un an, lorsque le Président de la République Macky Sall a signé trois décrets d'application, le 25 mai 2021. Un décret régit l'intégration des travailleurs des collectivités territoriales dans la fonction publique territoriale. Le deuxième porte sur la création du Centre national de la fonction publique locale et de la formation. Le troisième est relatif aux conditions d'organisation et d'administration des concours d'entrée dans la fonction publique territoriale¹.

Au début de l'existence du syndicat, il a fallu s'implanter, mais cela demande des moyens financiers et donc en ressources

1 <https://decentralisation.gouv.sn/2021/11/18/mise-en-oeuvre-de-la-fonction-publique-locale-toutes-les-conditions-sont-reunies> [consulté le 13.07.2023]

humaines : s'il n'y a pas assez d'adhérents, les cotisations sont insuffisantes pour pouvoir fonctionner. Dans la région de Dakar, d'abord, il y avait un nombre extrêmement important de travailleurs qu'il fallait convaincre. Un bloc compact de militants politiques s'affichaient comme syndicalistes mais ce n'étaient pas de vrais syndicalistes, c'étaient des politiciens. Comme nous étions actifs, que nous propositions un projet de statut pour le personnel, et qu'il fallait que tout le monde se mobilise vers ce but, les employés ont adhéré. C'est comme cela que nous avons commencé à nous ancrer aussi dans la banlieue de Dakar, puis peu à peu nous nous sommes déployés dans tout le pays.

Nous avons pu utiliser de bons outils de communication, ce qui nous a permis de nous développer. Les travailleurs voyaient en nous un porte-étendard. Dans les municipalités, qui étaient très politisées, personne n'osait à l'époque avoir une position autonomiste. Nous avons été les premiers à y implanter ce courant. Et de fil en aiguille, nous avons grandi. Aujourd'hui nous sommes présents dans toutes les régions du Sénégal, et nous représentons presque la première force au niveau des collectivités locales.

Une année après avoir obtenu le récépissé nous avons cherché à nous regrouper au sein d'une centrale syndicale, qui est une association de plusieurs syndicats. Il existait des syndicats autonomistes dans d'autres secteurs, et nous voulions nous rassembler pour renforcer la solidarité militante. Le but était d'aller au-delà des collectivités locales, de faire le lien avec d'autres organisations syndicales autonomistes, par exemple celle des travailleurs de la société de transport de Dakar, qui était très puissante. Il y avait aussi celles des enseignants, des industries... C'est ainsi qu'a été créée la *Fédération générale des travailleurs du*

Sénégal. Si un secteur met en place une grève, d'autres secteurs peuvent ainsi venir appuyer ses revendications, pour avoir plus de poids et obliger le gouvernement à négocier.

Cependant nous avons retrouvé à ce niveau les mêmes dérives de la ligne autonomiste. Nous avons donc fait scission : la *FGTS tendance A* a accepté d'être liée au pouvoir politique, et la nôtre, *tendance B*, est restée indépendante.

Nous nous battons au niveau national pour améliorer aussi les conditions sociales dans d'autres secteurs que les collectivités publiques. Nous avons commencé à pénétrer dans la vallée du fleuve Sénégal, au nord du pays, où de grosses entreprises agroalimentaires s'installent à grande échelle. Des politiciens vont démarcher dans les villages et négocient pour que les paysans donnent des terres, beaucoup de terres, presque gratuitement. En contrepartie, les populations demandent que les ouvriers soient recrutés sur place et que les entreprises qui font des bénéfices investissent localement dans des infrastructures comme des écoles, des hôpitaux, des maternités... Souvent les entreprises le font mais certaines ne se conforment pas à ces cahiers des charges. Elles ne se préoccupent pas du tout des populations qui ont donné des hectares et des hectares de terres arables, elles ne viennent que pour faire du profit. Et les paysans se transforment alors sur leurs propres terres en ouvriers agricoles, avec des conditions de travail exécrables, d'exploitation de l'homme par l'homme. Ils reçoivent des salaires de misère et sont maintenus dans une précarité extraordinaire.

En effet, le nombre de paysans qui sont titularisés avec des contrats à durée indéterminée se compte sur les doigts. Ils sont en majorité engagés comme travailleurs saisonniers ou même journaliers. Un saisonnier travaille six mois puis doit attendre six mois avant de recommencer. Normalement, la loi interdit

que les saisonniers ou les journaliers remplacent du personnel permanent, les saisonniers doivent travailler uniquement sur des cultures saisonnières, pas annuelles. Mais de fait, la loi est rarement respectée, et en terme de salaire, ces paysans-ouvriers reçoivent seulement de quoi manger un bol de riz et revenir au travail.

Donc il existe des zones de tensions visibles, où souvent le droit du travail n'est pas respecté. Nous interpellons fréquemment l'administration du travail pour qu'elle assure sa mission de contrôle. Il faut aller dans ces entreprises pour voir ce qui n'est pas conforme. Il y a de nombreux accidents du travail. Dans l'agrobusiness il existe de gros problèmes liés aux traitements avec les engrais, à la manipulation de produits chimiques.

Lorsque je suis allé à la Compagnie sucrière – la plus grande entreprise agricole du pays, qui emploie près de 10 000 personnes – j'ai vu des gens travailler sans protection avec des produits phytosanitaires, certains avaient subi des transformations au niveau de leurs doigts, ou même avaient perdu tous leurs doigts. Certains avaient perdu la vue. Mais même si vous allez devant l'inspection du travail pour faire reconnaître ces abominations, les entreprises sont tellement puissantes qu'elles arrivent à mettre tout le monde au pas.

Il existe beaucoup de syndicats là-bas, qui sont très représentatifs mais ne demandent rien du tout. Ils sont à la solde des entreprises parce qu'elles ont une capacité de corruption phénoménale. Elles ont donné beaucoup de moyens à des leaders syndicaux, qui pouvaient recevoir des véhicules réformés, des tracteurs réformés, pour qu'ils ne revendiquent rien.

Les populations qui travaillent dans cette région ne sont en général pas très instruites, ce sont des ouvriers, certains n'ont

jamais été à l'école. Ils sont taillables et corvéables. Pour les emmener au travail on les met dans des tracteurs qui, à la limite, devaient être destinés à enlever des ordures. On va les chercher dans les villages le matin et on les débarque dans les champs. Quand il y a des accidents, les indemnisations sont dérisoires. Le pouvoir de l'argent domine et il y a énormément de difficultés.

Il est vrai que ces entreprises créent beaucoup d'emplois. Mais est-ce que les salaires sont décents? Est-ce que des conditions de travail correctes sont garanties? Non, parce que beaucoup d'entreprises utilisent les failles du code du travail. Alors si vous êtes saisonnier ou journalier, vous vous taisez pour pouvoir être réembauché. Et si vous refusez le travail il y a des milliers de gens qui attendent pour le prendre.

LE COURANT AUTONOMISTE

Il existait quelques syndicats autonomistes avant nous, d'autres se sont créés en même temps que le nôtre, puis cette ligne s'est développée. Nous avons contribué à créer au Sénégal le courant autonomiste.

À l'époque où nous avons commencé, à la fin des années 1980, les syndicats étaient des marchepieds pour accéder à de bonnes situations ou des postes de sinécure. La première centrale syndicale du pays, la *Confédération nationale des travailleurs du Sénégal* (CNTS), était appuyée au Parti socialiste d'Abdou Diouf, alors Président de la République. Elle bénéficiait donc de privilèges. Certains membres du syndicat étaient nommés ministres, députés à l'Assemblée nationale, ou occupaient des fonctions importantes.

Nous nous sommes opposés à cela. Nous avons affirmé qu'un syndicat doit pouvoir fonctionner sur la base des cotisations sociales apportées par ses membres et ne pas toucher à l'argent du pouvoir en place, quel qu'il soit. Si l'on accepte l'argent du pouvoir, il n'est plus possible d'être indépendant ni de revendiquer. Cela nous a valu une volée de bois vert, mais nous avons quand même tenu bon.

Lors de la première alternance, en 2000, Abdoulaye Wade a été élu Président de la République. Il a alors cherché à créer une scission au sein de la CNTS pour placer quelqu'un de son parti, le Parti démocratique sénégalais, à la tête des deux nouvelles branches. Mais cela s'est très mal passé. Il y a eu des morts, on a brûlé des gens vivants, c'était extrêmement dangereux. L'État voulait casser les syndicats, les émietter pour les affaiblir. C'est ce

que j'ai dit au premier ministre lors de la cérémonie de remise des cahiers de doléances des centrales syndicales lors de la fête du travail.

Mais des dirigeants syndicaux ont aussi permis ces affrontements en n'ayant pas de position claire. Les autorités politiques aiment avoir un syndicat à leur solde pour gérer le pays comme elles le veulent et bénéficier de la paix sociale. Elles essaient de corrompre un peu – le mot n'est pas trop fort – les représentants syndicaux. Et il y a eu effectivement un émiettement des organisations, tous les jours chacun créait un front.

Nous sommes restés sur notre ligne, un peu éloignés de ces conflits. Il y a eu pourtant à un moment donné une secousse venue d'un responsable qui avait été amené à s'attaquer à nous. Mais il était tout seul et les gens ne l'ont pas suivi, car ils ont compris que son but était seulement de nous affaiblir. Pour nous, les changements de régime importent peu. Quel que soit le pouvoir en place, nous sommes dans le camp des travailleurs, un point c'est tout.

Avec la deuxième alternance, depuis l'élection de Macky Sall en 2012, nous n'avons pas modifié notre ligne de conduite. Pour revendiquer, défendre les travailleurs, il faut avoir les mains libres, sinon cela n'est pas possible. Heureusement, le nouveau pouvoir fait preuve de retenue. Pour ma part, je suis resté dans mon coin à travailler.

Nous le répétons sans cesse, mais il est vraiment essentiel de se démarquer de tout pouvoir politique, religieux, ou financier pour pouvoir agir librement. Actuellement, au Sénégal, il est possible d'être syndicaliste tout en étant affilié à un parti politique qui va défendre ses orientations, ou d'appartenir à un

mouvement religieux qui essaie de tirer parti de votre appartenance, ou encore d'être lié à un pouvoir financier qui défend en priorité ses propres intérêts.

Dans nos statuts il est écrit noir sur blanc que nous ne sommes liés à aucun pouvoir politique, religieux ou financier. Nous sommes indépendants, nous comptons seulement sur nos propres ressources, les ressources des travailleurs, pour fonctionner.

ORGANISATION ET REPRÉSENTATION

Un syndicat n'est pas un parti politique, il s'occupe de choses concrètes. Il défend les intérêts matériels et moraux du travail. Ce qui veut dire que dans chaque domaine il faut d'abord défendre les conditions sociales du travail, mais aussi les outils de travail.

Au XIX^e siècle, quand les ouvriers étaient en grève, ils cassaient les machines. Plus rien ne pouvait fonctionner. Mais si l'entreprise n'est pas là, il n'y a pas d'emplois. Il faut donc apprendre à défendre l'outil de travail. De son côté, l'entreprise doit procurer à ses employés des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

Défendre les conditions sociales d'existence du travailleur, cela signifie demander un salaire décent, une couverture médicale bien assurée. Lorsqu'un accident du travail survient, l'ouvrier doit être soutenu.

Les questions liées à la pension de retraite sont aussi à prendre en compte. Il y a beaucoup à faire mais si l'on est bien structuré, bien organisé, il est possible d'obtenir des résultats.

Avant de prendre ma retraite, je menais mes activités syndicales en parallèle à mes activités professionnelles. J'occupais un poste de secrétaire général au sein de la Confédération démocratique des syndicats autonomes (CDSA) à laquelle le Syndicat unique et démocratique des travailleurs municipaux (SUDTS) était affilié, c'est-à-dire que j'étais chargé de l'administration du syndicat, de la rédaction des procès-verbaux, de la convocation des réunions, etc. J'ai beaucoup appris aux côtés de nos aînés.

Les délégués du personnel, comme on les appelle, bénéficient d'heures de délégation, c'est-à-dire qu'ils ont le droit de

sortir, de prendre des permissions pour mener à bien leurs activités syndicales, et d'organiser une permanence.

Cela est inscrit dans la loi et c'est ce qui permet de se développer, de rencontrer les gens, et s'il y a un problème, d'envisager comment le résoudre.

Si c'est nécessaire, nous pouvons aller devant les tribunaux, devant l'inspection du travail. Et si cela n'est vraiment pas suffisant, nous pouvons aussi pousser les travailleurs à se mettre en grève. Pour cela il faut d'abord déposer un préavis, puis attendre un mois avant de commencer la grève.

Dans chaque région et dans chaque département, il existe des responsables au niveau local. Ils aident les gens à s'organiser localement et font remonter les difficultés.

Les responsables du bureau exécutif doivent aller sur le terrain pour coordonner les mouvements. Cela prend beaucoup de temps et n'est pas facile. Mais généralement les salariés sont prêts à se battre pour défendre ou améliorer leurs conditions sociales, ils sont conscients que c'est légitime.

Quand on n'est pas dans la lutte, personne n'est intéressé, mais quand on se bat pour une cause juste, suite à leurs propres doléances, les travailleurs sont vraiment prêts à s'engager et il y a de l'enthousiasme.

Des problèmes de démocratie interne apparaissaient fréquemment dans les syndicats, ce qui a conduit à un émiettement des différentes centrales syndicales. Le gouvernement a donc décidé d'organiser des élections pour déterminer quelles fédérations pouvaient réellement représenter les travailleurs du Sénégal dans le cadre des rencontres internationales.

Nous avons été classés cinquièmes sur les dix centrales existantes. Les cinq premières ont été considérées comme les plus

représentatives et nous avons donc été désignés pour aller représenter notre pays à la Conférence internationale du Travail à Genève. En tant que secrétaire général j'y suis allé pendant de nombreuses années.

Les frais des représentants des trois premiers syndicats étaient totalement pris en charge par le gouvernement. Comme nous étions cinquièmes, j'étais seulement financé par le biais de mon travail à la mairie de Dakar : en tant que fonctionnaire, j'avais le droit d'effectuer des missions et on me donnait des titres de transport.

Les trois premiers syndicats avaient beaucoup de moyens parce qu'ils avaient beaucoup de militants qui pouvaient financer leurs déplacements, mais aussi parce que le gouvernement ne voulait pas se brouiller avec eux. Moi, on me traitait un peu comme une tête brûlée parce que j'étais toujours en train de revendiquer, dans les médias, etc. Je dérangeais un peu !

Ces rencontres avec des représentants des syndicats du monde entier ont été très importantes. Elles ont permis de découvrir et de comprendre la complexité et la différence des situations dans différents pays, par exemple le recours au travail des enfants. Elles ont permis de définir des normes internationales du travail et de se battre pour qu'elles soient ratifiées et appliquées dans son propre pays.

Actuellement, en 2022, on assiste de nouveau à un émiettement des syndicats, et seules les trois premières centrales sont agréées pour représenter le Sénégal au plan international.

TRANSMISSION

Dans les réunions auxquelles je participe encore, je fais toujours appel aux jeunes. Je leur dis : les gens de notre génération ont atteint leurs limites, ce que nous faisons maintenant c'est vous encadrer et vous accompagner. Vous devez prendre le relais et continuer, pour que ce que nous avons construit pendant des années ne tombe pas en désuétude.

Souvent, les jeunes ont peur de se mobiliser. Nous organisons des réunions de formation parce que lorsque de nouveaux adhérents nous rejoignent, nous sommes tenus de les encadrer, les former, pour qu'ils sachent bien ce qu'est une organisation syndicale et comment elle fonctionne. Ils doivent apprendre comment organiser des séances de négociation, formuler des requêtes, que ce soit au niveau de l'inspection du travail pour une plainte ou une demande de retraite, ou directement auprès du tribunal. Il faut qu'ils soient imprégnés du fonctionnement du syndicat, qu'ils maîtrisent les instruments de lutte. Puis qu'il se mettent en mouvement.

Nous avons toujours dit aux travailleurs, et ils le savent très bien, que si l'on ne se bat pas, on n'obtient aucune augmentation de salaire. Ce n'est pas le patronat qui va le proposer spontanément. Si l'on ne revendique pas, on ne reçoit rien de plus. Il n'y a jamais d'argent, pourtant les patrons ont de belles maisons et font des voyages de rêve. Il faut donc aller chercher l'argent, mais sans mettre en péril l'entreprise.

Il ne faut pas non plus engager des batailles qui sont perdues d'avance. Cela ne sert à rien de s'engager dans des voies sans issue, de créer des conflits qui ne seront jamais résolus.

La longue lutte que nous avons menée pour qu'il existe une structure de gestion dédiée à la fonction publique locale comme il existe une fonction publique de l'État, vient enfin d'aboutir (voir p. 23).

Personnellement, je n'attendais que cela pour me retirer. Je pense qu'il faut encore que l'on se mobilise pour faire appliquer concrètement ce projet dans tout le pays, mais maintenant c'est aux jeunes de s'en occuper. J'ai déjà commencé à beaucoup déléguer : le travail administratif courant, la rédaction des procès-verbaux, la correspondance, aller assister à des rencontres... Il est essentiel que l'on sache que personne n'est indispensable. Si l'organisation ne peut pas survivre à ses responsables, tout ce que nous avons fait depuis le début ne vaut rien. Il faut que toute cette dynamique continue.



ÉVOCATION PAR SON ÉPOUSE PENDA THIOUB

Sidya, comme le disait Victor Hugo :

*«Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis».*

Nous nous sommes connus au Bureau de contrôle de gestion de l'Hôtel de Ville de Dakar. Sidya était chef du Service des archives, de la bibliothèque et de la documentation, et j'étais secrétaire de direction au Bureau de gestion de l'Hôtel de Ville.

Nous avons été mariés pendant 31 ans et il s'est toujours bien occupé de sa famille, de sa femme. Au début ce n'était pas facile, parce qu'il était peu payé, et au fil du temps il est devenu syndicaliste. Il n'avait pas vraiment de vie de famille, il était toujours dehors, avec les séminaires, les voyages, et pour un jeune couple ce n'est pas évident. Mais avec la maturité, on comprend que c'était une passion pour lui et on l'accepte. Parfois nous le taquinions lorsqu'il ne sortait pas de la journée pour aller au siège du syndicat. Sidya était le Sidya de tout le monde !

Il s'est battu pour faire construire sa propre maison, malgré de maigres moyens, et je l'ai toujours aidé. On s'est soutenus mutuellement pour mettre la famille dans de bonnes conditions. On a toujours été solidaires. Parfois, il discutait avec moi, il me demandait des conseils sur certaines situations et je lui donnais objectivement mon point de vue.

Pour les enfants – nous en avons quatre, trois filles et un garçon – c'était un père exemplaire, ils n'ont jamais manqué de

rien. Il a financé leurs études, de la maternelle jusqu'aux études supérieures. Tout enfant rêve d'avoir un père comme lui.

Sidya était vraiment un homme bien.

*Sidya, tu es parti un beau matin,
Comme le soleil vers son déclin.
Demain le soleil se levera
Et toi jamais tu ne reviendras,
Mais dans nos cœurs tu resteras vivant,
Comme si tu étais là.
Et mon âme sait que tu es en paix.*

Dakar, 1^{er} août 2023

EXTRAITS DE NÉCROLOGIES

Seneweb, 15.06.2023

Le témoignage de Samba Sy, ministre du travail

«Le décès de Sidya Ndiaye est une très mauvaise nouvelle pour nous et pour tout le Sénégal. Sidya Ndiaye était un homme très intègre, un bon collaborateur, un syndicaliste très déterminé dans la défense des intérêts des travailleurs qui se souciait de tous les travailleurs. C'était quelqu'un de très engagé dans la lutte syndicale. Tout ce qui l'intéressait, c'était le bien-être des travailleurs, parce qu'il était malade depuis longtemps, mais cela ne l'a pas empêché de continuer de défendre les intérêts des travailleurs. C'était un homme vraiment très courageux. Nous présentons nos condoléances à sa famille et prions pour le repos en paix de son âme.»

https://www.seneweb.com/news/Societe/deces-de-sidya-ndiaye-le-temoignage-du-m_n_412532.html [consulté le 16.07.2023]

Dakaractu, 15.06.2023 [vidéo]

Le témoignage de Mamadou Talla, ministre des collectivités territoriales

Le ministre des collectivités territoriales, de l'aménagement et du développement des territoires a assisté à l'inhumation du syndicaliste Sidya Ndiaye et en présence de plusieurs de ses camarades devant qui il a tenu des mots en guise de témoignage. Mamadou Talla se rappelle d'un homme généreux et dévoué. Un homme qui s'est toujours battu pour la cause des travailleurs des collectivités territoriales.

https://www.dakaractu.com/Deces-de-Sidya-Ndiaye-Le-temoignage-de-Mamadou-Talla-ministre-des-collectivites-territoriales_a234598.html [consulté le 16.07.2023]

Senegal 7, 14.06.2023

L'hommage de Khalifa Ababacar Sall

« C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Sydia Ndiaye, grand défenseur des intérêts des travailleurs, des collectivités locales », a écrit Khalifa Sall sur sa page Facebook.

Pour l'ancien maire de Dakar, Sydia Ndiaye était un leader syndical et un homme de terrain qui « s'est battu, jusqu'à son dernier souffle, pour la promotion des droits et des conditions de travail des agents municipaux » [...]

<https://senegal7.com/deces-de-sidiya-ndiaye7-lhommage-de-khalifa-aba-bacar-sall/> [consulté le 16.07.2023]

Senego, 17.06.2023

Sidya Ndiaye, dormez du sommeil des justes !

par Banda Diop, médiateur des banques, maire de Patte d'Oie 2014-2022 [arrondissement de Dakar]

«À travers ces lignes dans un contexte politico syndical d'un Sénégal agité, je voudrais m'incliner devant la mémoire à titre posthume de feu Sidya Ndiaye.

Voilà un syndicaliste chevronné, chevillé aux revendications professionnelles des agents municipaux et attaché aux valeurs sociales.

[...] Dans les différentes et successives sessions de négociations entre la tutelle administrative, le Trésor public et les représentants de l'intersyndicale, Sidya dégageait un leadership constructif pour une issue de crise. [...] Jusqu'à sa mort il a marqué d'un cloisonnement étanche entre le politique et le syndicaliste, il n'a jamais de mémoire utilisé l'arme syndicale pour des combats d'obédience politique.

Un des symboles du ministère de tutelle ou de la ville de Dakar mérite de porter son nom pour marquer de manière indélébile son œuvre.

https://senego.com/sidya-ndiaye-dormez-du-sommeil-des-justes-par-banda-diop_1563829.html [consulté le 16.07.2023]

Le Quotidien, 15.06.2023

Levée de corps: Les hommages de Abdoulaye Daouda Diallo [président du Conseil économique social et environnemental (Cese)] à Sidya Ndiaye.

«Honorable laisse derrière lui l'image d'un syndicaliste hors-pair aux valeurs de solidarité, de générosité et d'entraide pour les couches les plus vulnérables. Sa disparition est une grande perte pour le Sénégal et le monde du syndicalisme tant attaché » [...]

Aboulaye Daouda Diallo a aussi loué les idées de feu Sidya Ndiaye

qui serviront « de source d'inspiration à tous ceux qui aspirent à faire avancer la cause juste ».

<https://lequotidien.sn/levee-de-corps-les-hommages-de-abdoulaye-daouda-diallo-a-sidya-ndiaye/> [consulté le 16.07.2023]

Agence de presse sénégalaise, 14.06.2023

Le décès [de] Sidya Ndiaye, Secrétaire général de la Fédération générale des travailleurs du Sénégal (FGTS), «est une grande perte» pour le mouvement syndical sénégalais, a témoigné Mody Guiro [secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal].

«Il était un camarade très dynamique très engagé qui défendait avec courage ses camarades. Il va laisser un grand vide certainement au mouvement syndical sénégalais.» [...]

Sidya Ndiaye est décédé ce mercredi à l'hôpital Principal de Dakar des suites d'une longue maladie.

<https://aps.sn/le-deces-de-sidya-ndiaye-est-une-grande-perte-pour-le-mouvement-syndical-mody-guiro/> [consulté le 16.07.2023]

Lactuacho.com, 16.06.2023

Décès de Sidya Ndiaye de la FGTS: hommage de Mballo Dia Thiam [Secrétaire général adjoint de la FGTS/B]

«Nous avons perdu le camarade Sidya Ndiaye qui était un combattant infatigable et indomptable, qui s'est battu toute sa vie pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs. Au sein des collectivités territoriales, il ne rate aucun combat et c'est des combats qui nous ont valu beaucoup de succès dans le cadre d'And Gueusseum et dans le cadre de l'Intersyndicale des collectivités territoriales dont il était le président. Sidya Ndiaye était un homme courageux, généreux et très intègre, qui s'est battu jusqu'à son dernier souffle. [...]

Nous allons continuer aussi le combat pour la défense des intérêts de tous les travailleurs du Sénégal.»

<https://www.lactuacho.com/deces-de-sidya-ndiaye-de-la-fgts-hommage-de-mballo-dia-thiam-a-un-fervent-defenseur-des-travailleurs-surtout-des-collectivites-territoriales/> [consulté le 16.07.2023]

Achevé d'imprimer
en novembre 2023



Dès le début de sa vie professionnelle Sidya Ndiaye s'est engagé sans relâche pour améliorer les conditions de travail des salariés de son pays.

Son credo est à la fois simple et fondamental : pour obtenir des progrès concrets, il ne faut dépendre d'aucun pouvoir, qu'il soit financier, religieux ou politique. C'est ainsi qu'il a joué un rôle déterminant, au début de son parcours syndical, dans la création d'un syndicat autonomiste permettant de revendiquer un statut pour les employés des collectivités locales.

Sur cette base, Sidya Ndiaye a su impulser une dynamique plus large, et en tant que secrétaire général de la *Fédération générale des travailleurs du Sénégal (tendance B)*, il est venu durant de nombreuses années aux réunions de la Conférence internationale du Travail organisée annuellement en Suisse, à Genève, pour défendre les droits des travailleurs.

Il importait de mettre en relief son long engagement pour plus de justice et d'équité sociales. Ces mémoires retracent le chemin parcouru.

L'Esprit de la Lettre Editions

esprit-de-la-lettre.swiss

ISBN 978-2-940587-35-3

